



PRESENTATION DE LA FORMATION INITIALE DES FORMATEURS DES SAUVETEURS-SECOURISTES DU TRAVAIL

1. But de la formation

La formation de formateur a pour but de faire acquérir les capacités de formateur des Sauveteurs Secouristes du Travail (SST).

2. Pré requis

Être titulaire du certificat SST à jour de formation continue.

Avoir validé leurs connaissances en matière de prévention des risques professionnels à travers une formation du réseau prévention.

3. Encadrement

La formation est dispensée au minimum par un formateur de formateur SST à jour de sa formation continue et titulaire de l'attestation des pré-requis en prévention.

4. Durée de la formation

La durée de la formation sera de 56 heures soit 8 journées de 7 heures de formation. Ces 8 journées seront réparties sur deux semaines.

5. Nombre de participants

Elle s'adresse à un groupe de 6 personnes minimum à 12 personnes pour un formateur de formateur.



6. Méthode pédagogique

La méthode pédagogique employée est la pédagogie active. Elle a pour objectif d'accroître le pouvoir d'intervention de chacun sur les situations professionnelles dans lesquelles il est engagé et développer des compétences nouvelles.

Ce qui est recherché c'est la capacité des acteurs à analyser des situations, à résoudre des problèmes concrets, à formaliser les capacités implicites produites dans l'action et à les transformer en savoirs communicables.

Elle est conçue à partir de problèmes réels à résoudre. Il s'agit d'engager un travail d'apprentissage sur une activité de prévention et de secours à partir d'une action réelle. C'est l'action qui va déterminer les contenus et les rythmes des apports.

7. Programme de la formation initiale de formateur SST

Thème 1 : Présentation de la formation de formateur SST.

Thème 2 : Formation générale à la prévention.

Thème 3 : Connaître l'entreprise, son organisation des secours et ses risques.

Thème 4 : Appropriation des documents de références et des aides pédagogiques.

Thème 5 : Préparation d'une session de formation de SST.

Thème 6 : Appropriation d'une stratégie pédagogique spécifique au SST.

Thème 7 : Conduite des apprentissages pédagogiques relatifs à l'enseignement des différentes actions du SST.

Thème 8 : Conduire l'évaluation des SST.

Thème 9 : Le dispositif de validation des formateurs SST.



8. L'évaluation des formateurs SST

L'évaluation des formateurs SST se fait en deux étapes :

1. Une évaluation continue de l'acquisition des objectifs pédagogiques assurée par l'apprenant ou par le formateur à l'aide d'une fiche de suivi dont l'utilisation est explicitée au formé.
2. Une évaluation certificative dans le cadre d'un test d'aptitude pédagogique.

Seuls les candidats ayant suivi l'intégralité de la formation et qui sont reconnus aptes à mettre en œuvre l'ensemble des compétences attendues du formateur SST pourront valablement être reconnus au titre de Formateur de Sauveteur Secouriste du Travail.

Une attestation de suivi de la formation sera délivrée à chaque candidat au titre de la loi sur la formation professionnelle du 24 novembre 2009.

Cette formation fait l'objet d'une formation continue obligatoire.